



Conseil Communautaire
25 avril 2019
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 73
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 20/19

Objet

Demande de garantie d'emprunt par la Société d'Economie Mixte Locale Expansion 39 dans le cadre du projet de remplacement des menuiseries extérieures et occultations, bâtiment la Passerelle à Dole

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Félix MACARD

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly.

La Société d'Economie Mixte Locale EXPANSION 39 sollicite une garantie d'emprunt pour assurer le financement de travaux de remplacement des menuiseries extérieures et occultations du bâtiment « la Passerelle », situé 2 rue Louis de la Verne à Dole.

Le montant et les conditions des concours bancaires sont les suivants :

Banque	Montant en €	Taux fixe	Durée
Caisse d'Epargne	200 000,00	1,80 %	15 ans
Banque Populaire	200 000,00	1,80 %	15 ans
TOTAL	400 000,00		

Aussi, afin de conforter ce partenariat et d'assurer la faisabilité financière de cette opération, EXPANSION 39 souhaite bénéficier d'une garantie de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur une partie des engagements des deux partenaires bancaires, à hauteur de 50 % d'un montant d'emprunt plafonné à 400 000 €, soit une garantie totale de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour 200 000 €.

Les quotités garanties pour chacun des prêts sont les suivantes :

Banque	Montant du prêt en €	Montant plafonné en €	Taux de garantie sollicité auprès de la CAGD	Montant garanti en €
Caisse d'Épargne	200 000,00	200 000,00	50 %	100 000,00
Banque Populaire	200 000,00	200 000,00	50 %	100 000,00
TOTAL	400 000,00	400 000,00		200 000,00

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'engagerait ainsi, au cas où la SEML EXPANSION 39, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, à effectuer le paiement en ses lieux et place, sur simple demande des banques adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Cette caution restera strictement attachée à l'opération ci-dessus exposée.

Au cas où la caution consentie devait être mise en jeu, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole deviendrait créancière de la SEML EXPANSION 39 pour le montant des sommes avancées. La SEML EXPANSION 39 en serait par conséquent débitrice et devrait le remboursement intégral de ces sommes à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Dans l'hypothèse de la vente du bâtiment concerné, le remboursement interviendrait aussitôt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCORDE** sa garantie à la SEML EXPANSION 39 pour un montant d'emprunt de 200 000 € sur un emprunt d'un montant total de 400 000,00 € destiné à financer une opération de travaux de remplacement des menuiseries extérieures et occultations du bâtiment « la Passerelle », situé 2 rue Louis de la Verne à Dole. Cet emprunt sera réalisé aux conditions suivantes :

Répartition entre les prêteurs :

- Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté : 200 000,00 €
- Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté : 200 000,00 €

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt : taux fixe à 1,80%

- **NOTE** que, pour le cas où la caution viendrait à être mise en jeu, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole détiendra sur la SEML EXPANSION 39 une créance certaine liquide et exigible d'un montant équivalent à son versement entre les mains du créancier, dont le remboursement lui sera dû,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- SEML Expansion 39

